

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Compte rendu du Conseil municipal du 26/09/2022

Date de séance : 26 septembre 2022

Date de convocation : 12 septembre 2022

Date d'affichage : 6 octobre 2022

Présents :

Didier Chavand, Sophie Valette, Delphine Laurent, Alexandra Benso, Laurent Nancy, Jean François Rivier, Julien Parriaux, Patrice Rivier, Françoise Pouvreau, Laure Germain, David Gerbe, Bénédicte Occhipinti, Clara Magalhaes, Blandine Lamouroux, Marie Thérèse Laurent.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants au cours de la séance : 15

Mr Julien Parriaux est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 2 aout 2022 a été approuvé à l'unanimité

1.Point sur la rentrée scolaire et cantine

94 élèves font leur rentrée à l'école pour l'année 2022/2023 avec beaucoup de tous petits chez Axelle donc de grands besoins d'aide en classe.

Nicolas lance une activité autour de la coupe de France de rugby avec entre autres une prestation de la chorale à l'occasion d'un match international, en septembre 2023

La cantine propose 70 repas par jour, ce qui est beaucoup. Le maintien de 2 services facilite la gestion des enfants mais est très gourmand en termes de personnel.il y a donc urgence à revoir l'ensemble des plannings.

Il y a actuellement une intérimaire mais elle risque de ne pas revenir à la rentrée de novembre.

Réapparition des serviettes en tissu à la cantine. Il y aura forcément un temps d'adaptation pour les parents et les enfants mais il y a de gros avantages au niveau économique et écologique.

Il sera important de revoir rapidement les coûts de la cantine car il y a de très nombreuses hausses sur la plupart des produits.

Il faudra peut-être réfléchir à long terme pour passer par un prestataire externe si les nouvelles réglementations très strictes (EGALIM et autres) deviennent trop difficiles à gérer.

Pour le centre aéré du mercredi, à midi il manque actuellement une personne à cause des changements de planning.

A partir du 1er octobre Chessy restauration fournira les repas du mercredi.

La commission RH se réunira le jeudi 6/10 à 20h30 puis les commissions école / cantine prendront la suite.

2.Vente terrain et déclassement terrain Mme JACQUEMARD

Le conseil avait déjà décidé la rétrocession d'une partie de terrain mais la délibération prise ne convient pas au notaire, il y a donc une nouvelle délibération à prendre.

Lecture de la délibération par Jean François Rivier :

Vu le courrier du 18 février 2022 de Mr Capiaux , géomètre, signalant un empiètement de 30m2 sur le domaine public de la propriété de Mme jacquemard, au 48 montée de la Terrière .

Vu que cet empiètement constitué d'aménagements (murs et terrasses) résulte d'une situation de fait depuis des dizaines d'années.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Vu que ces aménagements ne sont pas de nature à porter atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par la voie.

Vu la délibération 11/2022 du 28 mars 2022 fixant le prix de cession des terrains communaux jouxtant les propriétés à 10 euros le m².

Vu la proposition de Mme Jacquemard de régulariser la situation en achetant la surface empiétée.

Vu que le déclassement de la partie concernée et sa cession sont dispensés d'enquête publique en vertu du L143-3 du code de la voirie routière.

Le conseil, à l'unanimité après en avoir délibéré, DECIDE :

-Le retrait de la surface empiétée du classement en voie communale.

-La cession de cette surface de 30m² à Mme Jacquemard ou ses ayants droits pour la somme de 10 euros du m²

-De donner pouvoir au maire pour signer tout document relatif à cette cession.

Deliberation 19/2022

3.Mise en place de M57 au 01/01/2023.

Le M57 est une nouvelle norme comptable, sa mise en œuvre est obligatoire pour le 1 janvier 2024 mais possible sur la base du volontariat en janvier 2023

Nathalie Rabbe et Bénédicte Occhipinti rencontrent Mr BISSON le 18 octobre 2022 à ce sujet. Il faudra mettre le logiciel à jour ce qui générera forcément des frais.

4.IFSE agent Nathalie RABBE

Pour rappel l'IFSE est une prime mensuelle donnée à tous les salariés, proratisée en fonction du temps de travail

Il y a eu un oubli à ce sujet pour Nathalie Rabbe, il convient donc de régulariser.

Le montant de cette prime sera décidé en commission RH le 6 octobre, et le maire confirmera le montant par arrêté.

5.Augmentation temps de travail d'Alexandra GELAY

Suite aux contraintes de la loi EGALIM, il faudrait la passer à 28 heures par semaine (heures annualisées). Le conseil est donc appelé à se prononcer.

Le conseil, à l'unanimité après en avoir délibéré, DECIDE :

L'augmentation du temps de travail d'Alexandra GELAY à concurrence de 28H par semaine.

Deliberation 20/2022

6.Passage de Pascale ROSETTI agent adjoint 1ere classe à 2eme classe.

Pascale Rosetti passera automatiquement de adjoint 1ère classe à adjoint 2eme classe en 2023.

Le maire devra prendre un arrêté dans ce sens avant le 1/1/2023

7.promotion de Yves DUMAS

Il y a un dossier à monter pour l'évolution de Yves qui pourrait être promu d'agent de maîtrise principal à technicien 1ère classe. Il s'agit d'une promotion interne.

8/Décision modificative budgétaire pour régularisation

Au moment de la réalisation du budget, 2022 certaines recettes ont été omises par Jean -François et Bénédicte

Il faut donc réaffecter ces sommes dans le budget :

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

104 216 € pour fonctionnement

38921 € pour investissement

Projet du bar, petits équipements, fournitures pour l'école, électricité, chauffage...

Notre comptable public nous indique que le résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2021 n'a pas été repris intégralement au budget primitif 2023 : il était de 225.045,74 €, or il a été repris au budget 2023 pour 186.124,34 €.

Il est donc nécessaire de rajouter la différence, soit 38.921,40 € en recette d'investissement, au chapitre 001 (reprise du résultat cumulé d'investissement)

Cette nouvelle recette permet d'augmenter le montant des dépenses d'investissement, chapitre 21 d'un montant équivalent. Il est donc proposé au conseil municipal, la décision modificative suivante :

CREDITS A AUGMENTER

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Recettes	Investissement	001		Reprise résultats	38 921.40 €

DEBITS A AUGMENTER :

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépenses	Investissement	21	2135	Divers projets	38 921.40 €

Il est également nécessaire d'inscrire des crédits à l'article 002 en fonctionnement.

Il est donc proposé au conseil municipal la décision modificative suivante :

CREDITS A AUGMENTER

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Recettes	Fonctionnement	002	002	Reprise résultats	104 216.34 €

DEBITS A AUGMENTER :

Sens	Section	Chapitre	Article	Objet	Montant
Dépenses	Fonctionnement	011	60632	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	011	60623	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	011	60612	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	011	60621	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	011	60622	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	011	6067	Augmentation coûts	16 000. €
Dépenses	Fonctionnement	012	6488	Augmentation coûts	8 216.34 €

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé, et après en avoir délibéré à l' UNANIMITE :

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

DECIDE la reprise des résultats en fonctionnement et en investissement, et PROCEDE à la décision modificative budgétaire ci-dessus.

Délibération 21/2022

Question diverses :

Le maire donne quelques informations :

La station d'épuration est pour le moment démolie, mais le site n'est pas encore débarrassé des gravats.

La consommation de bois de la chaufferie est de 375 m³ soit 11 838€ (halle des sports et école) cette année , ce qui est très économique par rapport à d'autres sources d'énergie, malgré une augmentation du prix de la plaquette bois de 10% cette année.

Le montant des travaux de voiries effectués sur LETRA cette année se décompose de la façon suivante :

Le Philippe : 51 000 €

Le Vaillant : 16 800 €

Cumelle : 83 000 €

Marie Thérèse Laurent informe le conseil que l'autorisation de puisage pour abreuvement des animaux pendant la sécheresse consenti par le SIEVO a été très appréciée par les bénéficiaires. Il prend fin cette semaine.

Réunion du SIEVO à Létra cette semaine (assemblée générale) : le 29/09/2022 à 18h30.

Suite à la sécheresse diverses réflexions :

Il faudrait lister les puits, les réserves, les citernes...

Réflexion sur le fleurissement (espèces différentes, moins de fleurs...)

Dates des prochaines réunions :

Commission fleurissement : 13 octobre 20H30

Commission développement durable : 11 octobre 20H30

Commission information : 21 octobre 20H30

Commission CCAS : 18 octobre 20H30

Julien Parriaux aborde plusieurs points :

Il fait part d'une demande d'installation d'un miroir au fond de la descente du château pour pouvoir reprendre la vallée en direction de Ternand en sécurité car il y a une mauvaise visibilité des voitures qui arrivent de Chamelet .

A voir avec le département, car l'installation devrait se faire sur la départementale.

Il fait un compte rendu de la réunion associations, qui a réuni 15 personnes représentant 21 associations sur les 35 existantes

Il n'y aura pas de forum des associations cette année car peu de personnes ont participé l'année dernière mais reste la possibilité de refaire les années suivantes.

Information sur les possibilités de communication (panneau pocket et autres).

Les associations qui veulent faire passer une information sur panneau pocket et facebook peuvent utiliser le mail : information@mairie-letra.fr

Rappel par le maire des identités des correspondantes de presse du village .Violette Feirrer est la nouvelle correspondante du Patriote Beaujolais, Germaine Paccoud fidèle au poste pour le Progrès. La pose de flyers est possible sur l'affichage de la halle des sports et le nouveau panneau vers le bar

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Les grands rangements installés à la halle des sports ont fait l'unanimité chez les clubs sportifs. Pour la location des salles pour les réunions d'associations et les ventes à emporter les chartes ont encore été affinées, Blandine et Delphine vont prendre rendez-vous avec Pascale Rosetti pour finaliser avec elle.

Certaines associations exprime des souhaits :
Eau chaude pour les vestiaires de la salle des sports sans interruption.
Queues de cochons pour le théâtre dans la salle des fêtes.
Escalier pour accéder à la dalle.
Entretien autour du local chasse boules.
Une friteuse supplémentaire.

Le conseil évoque plusieurs réflexions à venir sur l'inventaire et la possible mutualisation du matériel des associations, ainsi que sur la création d'un outil informatique à l'usage du secrétariat permettant à chacun de suivre le planning des salles municipales en ligne.

Conseil municipal des enfants :
De nouvelles élections vont bientôt avoir lieu.
Les enfants vont prochainement interviewer certaines personnes âgées, mémoire de la commune.

Le 16 octobre aura lieu le marché de la connaissance.
La Letract'u sera imprimée cette semaine, rendez-vous samedi matin de 9h à 9h30 au caveau afin de répartir les exemplaires que nous allons distribuer.

Le public n'ayant pas posé de questions particulières, la séance est levée à 22h10